



**EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES**

# **DROITS DANS LES YEUX**

**Ouvrir les yeux, c'est déjà agir !**

**PARCOURS PÉDAGOGIQUE À DESTINATION**

**DES ENCADRANTS DES GROUPES**

**DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE**

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# À PROPOS D'AMNESTY INTERNATIONAL

Amnesty International est un mouvement mondial regroupant plus de sept millions de personnes qui prennent chaque injustice comme une attaque personnelle. Nous militons pour un monde où les droits fondamentaux de chaque individu sont respectés.

Nous enquêtons et révélons les faits lorsque des atteintes aux droits humains ont lieu, où qu'elles se produisent. Nous faisons pression sur les gouvernements et d'autres groupes exerçant un pouvoir, comme les entreprises, afin de nous assurer qu'ils tiennent leurs promesses et respectent le droit international. En relatant les histoires des personnes avec lesquelles nous travaillons, nous mobilisons des millions de sympathisants dans le monde entier. Ensemble, nous faisons campagne pour le changement et défendons les militants sur le terrain. Nous aidons les personnes à revendiquer leurs droits par l'éducation et la formation.

Le travail d'Amnesty International vise à protéger les personnes et à leur permettre d'avoir prise sur leur propre vie : nous œuvrons pour l'abolition de la peine de mort, pour la protection des droits sexuels et reproductifs, contre les discriminations et pour la défense des droits des réfugiés et des migrants. Nous faisons traduire les tortionnaires en justice, nous contribuons à faire modifier des lois oppressives et à faire libérer des personnes emprisonnées uniquement pour avoir exprimé leur opinion. Nous défendons tous ceux dont la liberté et la dignité sont menacées.

# À PROPOS DE L'EXPOSITION *DROITS DANS LES YEUX*

*Droits dans les yeux* c'est une exposition itinérante organisée par Amnesty International Belgique francophone qui réunit des clichés de grands noms de la photographie belge aux côtés de clichés de jeunes futurs talents.

*Droits dans les yeux* c'est un vaste projet photographique qui a débuté avec un grand concours lancé par Amnesty International Belgique francophone destiné aux jeunes de 10 à 23 ans. De septembre à décembre 2015, près de 1000 jeunes photographes en herbe, seuls ou avec leurs classes/mouvements de jeunesse, ont réalisé et soumis plus de 400 photos en relevant le défi d'illustrer un ou plusieurs articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme autour de trois thématiques centrales : les violations des droits humains, les victimes de ces violations et les défenseurs des droits humains.

Les clichés des lauréats (Clément Debruyne, Gabriel Demesmaker, Jeanne Longheval, John Havenith, Lisa Bechet, Madeleine Mulliez, Maé Lemal, Olivier Margot, Hennico Maxime, Mila Bregentzer, Mia Hilditch, Michka Waedemon-Baugniet, Nganji Twarhirwa, Oscar Lowis, Pierre Vandevoorde, Romane De Staerke, Rose Errera, Sasha Hughes, Simon Strosberg, Tom Dubois, Alexia Facon, Sophie Bayet, Joakeem Carmans, Valentine Nulens) désignés par un prestigieux jury composé notamment de photographes et journalistes belges sont présentés, au sein de l'exposition *Droits dans les yeux*, aux côtés des clichés de grands photoreporters belges : **Colin Delfosse, Johanna De Tessières, Tim Dirven, Thierry Falise, Cédric Gerbehaye, Roger Job, Pascal Mannaerts, Christophe Smets, Bruno Stevens, Didier Telemans, John Vink, Teun Voeten** et **Gaël Turine**.

Destinée à ouvrir les yeux du public sur les violations des droits humains et le combat d'hommes et de femmes pour leur défense, *Droits dans les yeux* est bien plus qu'une simple exposition de petits et grands talents de la photographie, c'est le regard de photographes, jeunes et moins jeunes, qui ont le mieux réussi à saisir des instants de vie, parfois parmi les morts. C'est aussi la mise en valeur de la dignité humaine rencontrée dans des situations de conflit, de détresse et de danger, quand des hommes et des femmes refusent de céder devant la barbarie. *Droits dans les yeux* c'est enfin une véritable mosaïque de regards qui mettent leur vie en péril pour le respect des droits humains et la défense de la dignité humaine.

# INTRODUCTION

Dans le cadre de l'exposition de photographies *Droits dans les yeux* organisée par Amnesty International Belgique francophone, les encadrant-e-s des groupes de jeunes sont invité-e-s à mener des activités pédagogiques et interactives lors de la visite de l'exposition. Ce parcours pédagogique propose huit activités destinées aux jeunes de 10 à 18 ans, répondant à un double objectif :

- ✓ découvrir le combat mené depuis plus de 50 ans par Amnesty International en faveur des droits humains dans le monde, à travers les regards croisés de photoreporters belges présents sur le terrain pour saisir des instants de vie, parfois même parmi les morts ;
- ✓ apprécier le rôle de la photographie et des photographes dans la mise en valeur de la dignité humaine rencontrée dans les pires situations de conflit, de détresse et de danger, quand des hommes et des femmes refusent de céder devant la barbarie, soutiennent les victimes avec leurs moyens.

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- ✓ Construire le sens d'une photo : observer, décrire, interpréter.
- ✓ Saisir la visée argumentative d'une photo.
- ✓ Questionner le métier de photographe, sa responsabilité.
- ✓ Mettre en évidence le caractère polysémique de l'image.
- ✓ Appréhender la notion de droits humains en lien avec les thématiques de l'exposition.
- ✓ Saisir la nécessité d'intervenir afin de défendre les droits humains et l'urgence de ces interventions.
- ✓ Déterminer les violations des droits humains dont sont victimes des personnes dans différents pays.
- ✓ Développer l'empathie et la solidarité envers des personnes d'autres cultures ou pays.
- ✓ Développer des compétences en communication orale à travers des discussions autour de l'analyse de photos.

# PUBLIC VISÉ

Ce parcours pédagogique s'adresse aux encadrant-e-s accompagnant des jeunes de 10 à 18 ans. Il ne vise pas une discipline particulière. Il comprend neuf fiches présentant huit activités et un questionnaire pour orienter les jeunes vers un examen plus rigoureux de la photographie, les rendre sensibles à des aspects formels qui jouent un rôle majeur dans le processus d'élaboration du sens. À travers différentes rubriques, chaque fiche présente à l'encadrant-e des repères pour mener à bien l'activité.

Les activités s'adressent à une large tranche d'âge, 10-18 ans, soit les jeunes de 5e et 6e années primaires et ceux de l'enseignement secondaire. Pour chaque activité, le public visé est annoncé à titre indicatif. En effet, il revient à l'encadrant-e de sélectionner, d'adapter les activités en fonction de la maturité, de la motivation de son groupe et des objectifs poursuivis.

## PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

Les activités proposées se fondent sur des photos sélectionnées pour leur richesse sur les plans narratif et/ou descriptif, pour leur valeur testimoniale.

Les activités 1, 2, 3 et 4 sont basées sur une seule photo, mais envisagent des prolongements permettant aux jeunes de circuler librement dans l'exposition à la découverte d'autres photos.

Les activités 5 et 6 s'appuient sur plusieurs photos. Elles offrent l'occasion de croiser différents regards de photographes sur une même thématique et/ou d'analyser les caractéristiques de l'œuvre d'un-e photographe, auteur de plusieurs clichés de la sélection.

L'activité 7 permet à chacun-e de s'exprimer par rapport aux photos à la fin de la visite de l'exposition.

L'activité 8 peut être réalisée après la visite de l'exposition en classe ou lors d'une activité d'un mouvement de jeunesse.

La dernière fiche vise à aider les encadrant-e-s à (se) poser quelques questions permettant d'éclairer le sens des photos.

# CONDUITE DES ACTIVITÉS

Chaque activité est autonome, mais peut se combiner avec d'autres. L'encadrant-e peut donc choisir les activités, les retravailler, les adapter et construire son propre parcours à travers l'exposition en fonction de son groupe de jeunes, du temps disponible. C'est la raison pour laquelle la durée de l'activité est suggérée, il est toujours possible de réduire ou d'élargir les échanges.

Les sept premières activités se font pendant la visite de l'exposition et certaines peuvent se prolonger en classe : recherche documentaire, tâche d'écriture... Il serait utile d'organiser un bilan pour donner aux jeunes l'occasion de partager réflexions, questions, préoccupations et projets d'action.

L'activité 8 est à réaliser après la visite. Elle peut justement être introduite par un bilan/retour sur la visite.

Lors des activités pendant la visite, il est judicieux de demander aux jeunes de se munir de matériel d'écriture pour prendre des notes, garder des traces écrites.

## Picto

## Thème



**Des droits pour les migrants et les réfugiés**



**Pour un contrôle des armes**



**Liberté d'expression**



**Discrimination**



**Droits économiques, sociaux et culturels**



**Des règles et des droits en temps de guerre**



**Droits des femmes**

# MÉTHODOLOGIE

Si les modalités de gestion du groupe-classe sont laissées à l'appréciation de l'encadrant-e, il est toutefois possible de dégager quelques principes à partir desquels les activités se construisent.

Elles s'amorcent individuellement ou en sous-groupe : les jeunes sont invités à circuler dans l'exposition, à se diriger vers certaines photos, à les observer, les décrire, les analyser en fonction des consignes données. Elles se poursuivent en grand groupe, sous la guidance de l'encadrant-e : il-elle guide les jeunes pour les amener à une compréhension de la photo, pour construire collectivement le sens de la photo ; il-elle tire parti de leurs réponses, de leurs remarques, de leurs explications, de leurs questions pour corriger, affiner les informations (contexte) et utilise leurs réactions pour les inciter à réfléchir.

Il est vivement conseillé à l'encadrant-e qui souhaite visiter l'exposition avec un groupe de jeunes de s'y préparer : visite préalable, consultation des dossiers pédagogiques et des rapports d'Amnesty International.

En fonction de la maturité ou de la motivation du groupe, ces activités peuvent déboucher sur des réflexions en profondeur à partir des dossiers pédagogiques réalisés par Amnesty International à disposition des enseignant-e-s.

À la fin de la visite de l'exposition, il est proposé aux visiteurs d'agir concrètement pour des individus en danger :

- ✓ en participant à notre action SMS. Envoyez DDY + votre adresse e-mail par SMS au 3737 et recevez notre pétition via mail ;



- ✓ et/ou, pour les plus jeunes et ceux qui veulent aller plus loin, en participant aux actions en cours proposées par le programme jeunesse d'Amnesty International.

## ACTIVITÉ N° 1 :

# À L'ÉCOLE ICI ET AILLEURS



© Thierry Falise. Des enfants assistent à un cours organisé par une organisation non gouvernementale dans un camp de réfugiés, Thaïlande, Mae La, 2006. En Birmanie, on compte 135 groupes ethniques avec autant de langues et de dialectes différents. Les nombreuses violences intercommunautaires obligent près de 140 000 personnes issues des minorités à s'entasser dans des camps de déplacés aux conditions de vie déplorables.

### ENTRÉE EN MATIÈRE

La photo sélectionnée pour cette activité invite les jeunes à comparer leur situation scolaire avec celles d'autres enfants vivant dans un tout autre contexte. Ils pourront ainsi prendre conscience des inégalités entre les sociétés, notamment concernant les conditions de vie des enfants et des adolescents : accès à l'éducation, coût des études, espace réservé à l'apprentissage, etc.

### DURÉE CONSEILLÉE

30 minutes.

### PUBLICS VISÉS

Tous, particulièrement les 10-12 ans.

### OBJECTIFS

- ✓ Mettre en évidence les différences, les contrastes entre les conditions de scolarité ici et ailleurs.
- ✓ Se questionner/se décentrer par rapport à sa motivation scolaire et à l'intérêt de la scolarité.

### THÈMES ABORDÉS :



## ÉTAPE 1 :

### EN GRAND GROUPE, SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT-E

- 1 L'encadrant-e guide les jeunes vers la photo sélectionnée et les invite à exprimer ce qu'elle signifie pour eux.
  - Qu'est-ce qui attire ton regard dans cette photo ?
  - Pourquoi ?
- 2 D'autres questions peuvent soutenir la discussion et permettre de passer de l'approche subjective à la description de la photo.
  - Quelles sont les personnes représentées ?
  - Que sais-tu d'elles ? Comment le sais-tu ?
  - Que font-elles ?
  - Que regardent-elles ?
  - Où est placé le photographe ?
- 3 Sous la guidance de l'encadrant-e, les jeunes dressent la liste des éléments qui ont retenu leur attention et justifient leurs choix.
- 4 Il est probable que les jeunes se réfèrent à leur expérience scolaire afin de justifier ce qui a attiré leur regard lors de l'observation de la photo. L'encadrant-e exploite cette opportunité pour contextualiser la photo en se basant sur la légende.
- 5 Il-Elle lance ensuite une discussion sur les différences et les similitudes observées entre les réalités scolaires d'ici et d'ailleurs. Il-Elle incite les jeunes à s'interroger sur les causes de ces différences, sur l'importance du droit à l'éducation relié à d'autres droits connexes et sur l'interdépendance des droits figurant dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

## ÉTAPE 2 :

### EN GRAND GROUPE, SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT-E

Munis de ces informations, les jeunes sont alors invités à interpréter la photo.

Les questions suivantes peuvent guider la discussion.

- Dans quel but cette photo a-t-elle été prise ? Que veut-elle montrer, susciter ?
- Quelle est la place attribuée au spectateur ?

## PROLONGEMENT :

L'encadrant-e peut initier les élèves aux éléments constitutifs de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE – adoptée le 20 novembre 1989) et préciser que « *les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, et en particulier, en vue d'assurer l'exercice de ce droit progressivement et sur la base de l'égalité des chances* ». À ce jour, presque tous les pays du monde ont ratifié (intégré dans leur législation) la Convention, à l'exception des États-Unis.

Ce prolongement est une occasion de faire un lien entre la loi (en théorie) et la réalité (en pratique) en évoquant que les droits des enfants ne sont pas toujours respectés, malgré les engagements pris par les États. Pour exemple, rappelons que 57 millions d'enfants en âge d'être scolarisés étaient privés d'aller à l'école en 2015.

L'encadrant-e peut également convier les jeunes à circuler dans l'exposition pour repérer d'autres photos en lien avec le droit à l'éducation, les contextualiser en exploitant les informations fournies par les légendes et les panneaux, et ce, afin de les présenter à leurs pairs.

## ACTIVITÉ N° 2 :

# RACONTE MON HISTOIRE

© Gaël Turine. Un sans abri déambule sur les rails de chemin de fer, Russie, Moscou.

Avec un salaire minimum fixé à 116 €/mois, 19 millions de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté en Russie en 2009, soit plus de 13 % de la population. Parallèlement, la Russie est le cinquième pays au monde à compter le plus de milliardaires.

### ENTRÉE EN MATIÈRE

Cette activité est un bon moyen de mettre en évidence les visées argumentatives de la photo qui tente de sensibiliser, d'inciter à la réflexion et à l'action. Elle permet de découvrir le combat d'Amnesty International pour la dignité humaine ancré dans le principe de non-discrimination.

### DURÉE CONSEILLÉE

30 minutes.

### PUBLICS VISÉS

Tous.

### OBJECTIFS

- ✓ Définir les concepts de dignité humaine et de droits économiques, sociaux et culturels.
- ✓ Explorer les causes de la discrimination.
- ✓ Se servir des informations fournies par la légende pour construire le sens de la photo.
- ✓ Relier les droits bafoués aux articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) : articles 17, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28

THÈME ABORDÉ :



**ACTIVITÉ N° 2 :**

**RACONTE  
MON  
HISTOIRE**

## ÉTAPE 1 :

### INDIVIDUELLEMENT/EN SOUS-GROUPE

- ❶ L'encadrant-e guide les jeunes vers la photo.
- ❷ Il-Elle leur communique les consignes.
  - Observe d'abord la photo.
  - Quelle impression générale cette photo produit-elle sur toi?
  - Lis la légende qui accompagne la photo.
  - Imagine le parcours de cet homme, les raisons de sa présence à cet endroit sur la base des informations fournies par la photo et la légende.

## ÉTAPE 2 :

### EN GRAND GROUPE, SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT-E

- ❶ Il-Elle invite les jeunes à partager avec leurs pairs leurs réflexions sur cette photo.
- ❷ Il-Elle tire parti de ces échanges pour présenter le combat mené par Amnesty International contre la discrimination et pour la dignité humaine.

Les questions suivantes peuvent être utilisées pour cadrer la discussion :

- Quelles relations établis-tu entre cette photo et le titre de l'exposition *Droits dans les yeux* ?
- Quel est le rapport entre cette photo et les droits humains ?
- Pourquoi cette photo a-t-elle été choisie pour illustrer les droits économiques sociaux et culturels ?

## PROLONGEMENT :

L'encadrant-e peut proposer aux jeunes de circuler dans l'exposition pour repérer d'autres photos illustrant les mêmes thématiques, de les contextualiser en exploitant les informations fournies par les légendes et les panneaux et de les présenter ensuite à leurs pairs.

Il-Elle peut fournir à chaque sous-groupe des indices (lieu, nom du photographe...).



## ACTIVITÉ N° 3 :

# UN CERTAIN REGARD



© Colin Delfosse. Des guerriers pygmées dans la forêt, République démocratique du Congo, Katanga.

Les conflits opposant les pygmées aux Maï-Maï, principale milice de RDC, ont fait plusieurs milliers de morts parmi ce peuple autochtone de chasseurs-cueilleurs. Il perd chaque jour un peu de son territoire et de ses traditions.

### ENTRÉE EN MATIÈRE

Cette photo très travaillée permet l'analyse d'un genre : le portrait de groupe, sur ce qu'il nous montre, sur ce qui fait sens et sur les liens qu'il entretient avec les thématiques de l'exposition. Elle offre aussi l'opportunité de découvrir l'importance de la légende comme ancrage de l'image.

### DURÉE CONSEILLÉE

40 minutes.

### PUBLICS VISÉS

Tous.

### OBJECTIFS

- ✓ Formuler des hypothèses sur le sens d'une photo.
- ✓ Confronter ces hypothèses aux informations fournies par la légende, les panneaux.
- ✓ Réfléchir aux relations photo – texte.
- ✓ Repérer les caractéristiques d'un genre photographique.
- ✓ Découvrir les droits figurant dans la DUDH.

THÈMES ABORDÉS :



### ACTIVITÉ N° 3 :

## UN CERTAIN REGARD

### ÉTAPE 1 :

#### INDIVIDUELLEMENT

- 1 L'encadrant-e guide les jeunes vers la photo.
- 2 Il-Elle leur communique les consignes.
  - Observe attentivement la photo.
  - Écris au moins 5 mots dont tu aurais besoin pour décrire cette photo

### ÉTAPE 2 :

#### EN GRAND GROUPE, SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT-E

- 1 L'encadrant-e recueille les mots choisis par les jeunes et synthétise avec eux les impressions générales produites par cette photo.
- 2 Il-Elle anime une brève discussion à partir de ces propositions.
- 3 Il-Elle leur lit ensuite la légende, présente, contextualise la photo.
- 4 S'ensuit une discussion sur les rapports photo-légende.
- 5 Pour conclure, l'encadrant-e engage les jeunes à consulter les panneaux afin d'établir des liens entre cette photo et la vision, la mission d'Amnesty International.

Les questions suivantes peuvent être utilisées pour cadrer la discussion.

- Quelle impression générale cette photo produit-elle sur vous?
- Que veut nous montrer cette photo?
- Dans quel but cette photo a-t-elle été prise?
- Quelle est la place attribuée au spectateur?
- Quel article de la DUDH cette photo peut-elle illustrer?

### PROLONGEMENT :

#### (14-18 ANS)

L'encadrant-e peut proposer aux jeunes de circuler dans l'exposition pour repérer d'autres photos exposées, de les contextualiser en exploitant les informations fournies par les légendes, les panneaux, et ce, afin de les présenter à leurs pairs.

## ACTIVITÉ N° 4 :

# À QUOI PENSES-TU ?



© Teun Voeten. Un petit garçon dans le camp de la MONUSCO, République démocratique du Congo (RDC), Bunia, 2004

La région du Kivu, à l'est de la RDC, est le théâtre d'affrontements entre plusieurs groupes armés depuis une vingtaine d'années. Le quotidien des habitants est ponctué de graves violations de leurs droits humains les plus fondamentaux : viols, exécutions, agressions, recrutements forcés d'enfants-soldats, etc. La mission des Nations unies créée en 1999 (MONUC, devenue MONUSCO en 2010) a pour but de stabiliser et de maintenir la paix dans le pays. Renouvelée chaque année, elle comptait plus de 23 000 militaires et civils en 2015 (dont plus de 19 000 personnes en uniforme).

### ENTRÉE EN MATIÈRE

La photo sélectionnée arrache un sujet au réel et éveille la curiosité du spectateur. Elle favorise une analyse qui part d'une approche subjective pour ensuite construire le sens de la photo en lien avec les thématiques de l'exposition, la mission d'Amnesty International.

### DURÉE CONSEILLÉE

40 minutes.

### PUBLICS VISÉS

Tous, particulièrement les 10-12 ans

### OBJECTIFS

- ✓ Développer l'empathie et la solidarité : se mettre à la place de personnes d'autres cultures ou pays, imaginer leurs pensées, leurs ressentis.
- ✓ Comparer l'impression produite par la photo à la réalité de celle-ci.
- ✓ Déterminer la thématique sous-jacente à la photographie.
- ✓ Déterminer les rôles de l'ONU et d'Amnesty International en tant que défenseurs des droits humains.

### THÈMES ABORDÉS :



#### ACTIVITÉ N° 4 :

## À QUOI PENSES-TU ?

### ÉTAPE 1 :

#### INDIVIDUELLEMENT

L'encadrant-e demande aux jeunes d'observer attentivement la photo. Il-Elle leur propose ensuite d'imaginer les pensées des/du personnage(s).

- À quoi pense (nt) le(s) personnage(s) présent(s) sur la photo?

### ÉTAPE 2 :

#### EN GRAND GROUPE, SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT-E

- 1 Quelques jeunes présentent les pensées qu'ils ont prêtées aux personnages.
- 2 Sous la guidance de l'encadrant-e, les jeunes dégagent alors ce qui a surtout attiré leurs regards, les impressions générales que la photo a produites sur eux, soulignent les convergences, divergences et complémentarités.
- 3 En guise de bilan et afin de préparer la suite de l'activité, l'encadrant-e peut poser les questions suivantes :
  - Qu'est-ce que le photographe semble vouloir dire?
  - Qu'est-ce qui te fait dire cela?

### ÉTAPE 3 :

#### EN GRAND GROUPE, SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT-E

- 1 L'encadrant-e présente la photo, la contextualise en se fondant notamment sur la légende.

C'est l'occasion de faire le point sur l'Organisation des Nations unies (son histoire, son rôle), sur le statut consultatif spécial d'Amnesty International au sein de cette organisation.

- 2 Munis de ces informations, les jeunes sont alors invités à décrire la photo, à comparer ce qu'elle leur montre avec leurs premières impressions, à établir des liens avec les thématiques de l'exposition.

Les questions suivantes peuvent guider la discussion.

- Est-ce que les pensées que vous aviez imaginées correspondent à la réalité du cliché? Oui? Non? Pourquoi?
- Quelles relations entretiennent les personnes présentes sur la photo? Décrivez leurs corps et leurs gestes?
- Quel point de vue le photographe a-t-il privilégié?
- Quelle est la place attribuée au spectateur?
- Quels sont les droits qui ont été bafoués dans cette situation?

### PROLONGEMENT :

- 1 L'encadrant-e propose aux jeunes de circuler dans l'exposition pour repérer d'autres photos représentant des enfants, de les contextualiser en exploitant les informations fournies par les légendes et les panneaux afin de les présenter à leurs pairs.
- 2 Comme dans l'activité 1, lors de la mise en commun en grand groupe, il-elle peut initier les jeunes aux éléments constitutifs de la Convention internationale des droits de l'enfant (adoptée le 20 novembre 1989). Ce prolongement est l'occasion de faire un lien entre la loi (en théorie) et la réalité (en pratique), de montrer que les droits de l'enfant ne sont pas toujours respectés, malgré les engagements pris par les États, et qu'il est nécessaire d'agir pour leur rappeler leurs obligations.
- 3 En fonction de la maturité et de la motivation du groupe, l'encadrant-e peut proposer de rechercher et de traiter des informations sur la situation actuelle en République démocratique du Congo, notamment sur les enfants-soldats.

## ACTIVITÉ N° 5 :

# DÉPLACEMENT DE PERSONNES



© Gaël Turine. Une école improvisée dans un baraquement de tôle, Érythrée.

L'Érythrée est un pays peu connu, l'accès y est notamment refusé aux Nations unies. Dans cette dictature militaire, les droits et les libertés de la population sont sans cesse bafoués : la presse privée est interdite, les enfants sont enrôlés dans l'armée, l'éducation est limitée et les milices contrôlent les villes. En 2014, 338 129 personnes auraient décidé de quitter le pays.

## ENTRÉE EN MATIÈRE

Cette activité vise à faire découvrir la mise en œuvre des droits humains à travers une campagne d'Amnesty International : sa campagne en faveur des droits des personnes en déplacement et les valeurs défendues par l'organisation, notamment la solidarité internationale.

Les photos sélectionnées l'ont été parce qu'elles permettent de croiser différents regards de photographes sur un même thème, de souligner leur rôle dans la défense des droits humains.

## DURÉE CONSEILLÉE

50 minutes.

## PUBLIC VISÉ

14-18 ans.

## OBJECTIFS

- ✓ Rechercher et traiter des informations sur les migrations pour construire le sens d'une photo, déterminer sa visée.
- ✓ Mettre en question ses représentations (sur la migration).

## AUTRES PHOTOS LIÉES

©Johanna De Tessières. Camp Rwanga près de Zakho, Kurdistan irakien, 2015.

En raison de violentes invasions du groupe terroriste se désignant sous l'appellation État islamique (EI) dans la vallée de Sinjar, de nombreux Yézidis, minorité kurde répartie entre l'Irak et la Syrie, ont fui. Les femmes et jeunes filles yézidies sont particulièrement vulnérables

dans ce conflit. Elles sont victimes de violence et d'esclavagisme sexuel : mariées de force, vendues ou offertes à des combattants et sympathisants de l'État islamique.



© Thierry Falise. Un membre du groupe humanitaire Free Burma Rangers prodigue un traitement dentaire à une paysanne, contrainte par l'armée birmane de se cacher dans la jungle, Birmanie, Saw Maw Naw, 2011.

Une guerre civile opposant certaines ethnies à l'armée nationale birmane a éclaté en 2011. De nombreuses communautés sont exposées à de graves violations telles que le viol, le travail forcé et les expulsions. Elles sont obligées de fuir pour survivre.



© Bruno Stevens. Funérailles de Semira Adamu au centre de la capitale, Belgique, Bruxelles, 1998.

Le 22 septembre 1998, Semira, émigrée illégale

## THÈMES ABORDÉS :



## ACTIVITÉ N° 5 :

# DÉPLACEMENT DE PERSONNES

nigérienne de 20 ans, trouve la mort lors de son rapatriement forcé. Elle a été étouffée avec un coussin par les policiers qui l'escortaient. Sa mort a révélé la violence des politiques de détention et d'expulsion des étrangers et a fait de son cas l'emblème du combat pour une politique migratoire moins violente.



© Bruno Stevens. Un village où vivait une communauté de Bédouins rasé par l'armée

israélienne, sans aucun avertissement,

**Cisjordanie, Wad Al Amaher, 2001.** Les Bédouins sont des citoyens arabes israéliens nomades. Ils sont environ quatre millions et n'ont jamais pris part à des actions violentes contre Israël. Leurs villages sont rasés dans le désert du Néguev car Israël ne reconnaît pas leur existence. Ils sont souvent reconstruits par la population puis démolis à nouveau.



© Teun Voeten. Dans un camp de réfugiés, une jeune fille guide

**une femme aveugle, Sierra Leone, Waterloo, 1999.**

Durant la guerre civile qui a déchiré la Sierra Leone de 1991 à 2002, environ 75 000 civils ont été tués et plus d'un tiers de la population a été déplacé. Plus de 5 000 enfants ont été enrôlés de force par les groupes armés. Un nombre extrêmement élevé de femmes et de filles ont été victimes de violences sexuelles.

## ÉTAPE 1 :

### EN SOUS-GROUPES

- 1 Avant de commencer la visite de l'exposition, l'encadrant-e attribue à chaque sous-groupe une photo que les jeunes devront contextualiser et analyser.
- 2 Il-Elle sélectionne des questions et des consignes parmi celles proposées dans la grille de lecture présentée à la fin du parcours afin de mettre en évidence la visée de la photo, ce qu'elle veut montrer, susciter (par rapport à la question de la migration).
- 3 Les jeunes sont invités à consulter les légendes des photos et les panneaux explicatifs afin de récolter les informations nécessaires à la présentation de la photo, à sa description et à son interprétation.
  - Choisis une photo.
  - Décris ce que tu peux y voir.
  - Lis ensuite la légende.
  - Formule un récit pour présenter le plus complètement possible la photographie à tes pairs.

## ÉTAPE 2 :

### EN GRAND GROUPE, SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT-E

Pour chaque sous-groupe, un-e porte-parole présente la photo, le contexte dans lequel elle a été prise et en propose une lecture.

## ÉTAPE 3 :

### EN GRAND GROUPE, SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT-E

- 1 L'encadrant-e tire parti des présentations orales pour engager un dialogue et envisager la migration sous l'angle des droits humains (causes du départ, voyage, destinations, accueil, aides, protection, etc.) et les actions menées par Amnesty International pour défendre les droits des migrants.
- 2 Ces échanges offriront sûrement l'occasion de faire une mise au point sur des termes fréquemment utilisés (migrant, demandeur d'asile, réfugié), de déconstruire les préjugés sur la migration et de construire un argumentaire pour répondre à ces préjugés.
- 3 En guise de bilan, l'encadrant-e propose aux jeunes de revoir la lecture initiale de la photo en fonction des informations reçues.

## PROLONGEMENT :

Cette activité peut être le point de départ d'un travail plus approfondi sur la question de la migration afin de développer des compétences et des stratégies pour reconnaître et combattre les préjugés par la mise en évidence des points communs des parcours de migrants, quel que soit leur origine géographique, les causes de la migration ou les moments de cette migration.

## VARIANTE :

Il est possible d'adapter la même démarche pour découvrir une autre thématique : la liberté d'expression et les photos qui mettent en évidence l'action des défenseurs des droits humains.

- Quels sont les droits bafoués/violés dans cette situation ?
- À quel recours a droit la personne dans cette situation ?

## ACTIVITÉ N° 6 :

# CHEMINS DE VIE



© Tim Dirven, Village de Stepanavan, Arménie. Une maman montre fièrement sa petite fille.

En 1988 un tremblement de terre a détruit un village de 16 000 habitants. Depuis plus de 25 ans, les habitants essaient de vivre un quotidien ordinaire dans d'anciens containers. Ils espèrent toujours que le gouvernement leur fournira de nouveaux logements.

## ENTRÉE EN MATIÈRE

Cette activité va conduire les jeunes à entrer dans la lecture de deux photos, l'une en couleurs, l'autre en noir et blanc, prises par des photographes différents dans des circonstances différentes, mais reliées toutes deux au droit au logement. Elle offre aussi l'opportunité de mettre en évidence le rôle des défenseurs des droits humains, les actions menées par Amnesty pour les soutenir, voire les défendre et aussi l'interdépendance des droits humains.

## DURÉE CONSEILLÉE

50 minutes.

## PUBLICS VISÉS

14-18 ans

## OBJECTIFS

- ✓ Construire le sens d'une photo : observer, décrire, identifier, analyser et nommer les éléments spécifiques au langage photographique/iconique, questionner, interpréter.
- ✓ Découvrir les droits figurant dans la DUDH et leur interdépendance.

## AUTRE PHOTO LIÉE



© John Vink, Yorm Bopha quitte la Cour d'appel après le premier jour de son procès, Cambodge, Phnom Penh, 2013.

Accusée d'avoir planifié une attaque, la militante Yorm Bopha a été condamnée pour la punir d'avoir défendu les habitants du lac Boeung Kak, expulsés de force par les autorités et réinstallés dans des zones sans électricité ni installations sanitaires.

THÈMES ABORDÉS :



## DÉROULEMENT :

- 1 L'encadrant-e introduit l'activité auprès des jeunes, présente les différentes phases ainsi que les modalités de travail.
- 2 Il-Elle leur distribue un document comprenant le numéro de la photo attribuée, les consignes et une grille de lecture se présentant sous la forme d'un questionnaire qui part d'une approche subjective pour se diriger vers une interprétation de la photo en passant par la contextualisation et la description de celle-ci.

## ÉTAPE 1 :

### INDIVIDUELLEMENT PUIS EN SOUS-GROUPES

- 1 Chaque jeune repère la photo qui lui a été attribuée et la lit sur la base d'un questionnaire (en annexe de l'activité) auquel il répond individuellement. Ce travail le conduit à construire progressivement le sens de la photo.
- 2 Les jeunes forment deux sous-groupes selon les photos attribuées. Cela leur permet d'échanger, de confronter leurs analyses et de préparer une présentation orale de la photo pour les membres de l'autre sous-groupe.

## ÉTAPE 2 :

### EN GRAND GROUPE

- 1 L'encadrant-e réunit les jeunes et les invite à présenter les photos par l'intermédiaire d'un-e porte-parole.
- 2 À l'issue des présentations, l'encadrant-e relie les photos aux thématiques de l'exposition : le droit au logement, la liberté d'expression, les défenseurs des droits humains et sollicite les réactions du groupe.

Les questions suivantes peuvent soutenir la discussion.

- Et maintenant, comment regardez-vous ces photos ?
- Quelles relations établissez-vous entre ces photos et l'intitulé de l'exposition *Droits dans les yeux* ?
- Pourquoi la photo de Yorm Bopha a-t-elle été choisie pour l'affiche de l'exposition *Droits dans les yeux* ?

## PROLONGEMENT :

L'activité se poursuit en classe à travers une tâche d'écriture.

Imaginez la vie des personnes présentes sur la photo avant/ après la scène représentée.

- Que se passera-t-il ?

Photo 1 de l'activité : C'était il y a vingt-cinq ans et le bébé sur la photo, c'est moi...

- Que s'est-il passé ?

Photo 2 de l'activité : Si on m'avait dit il y a dix ans que...





# ANNEXE DE L'ACTIVITÉ 6 À PHOTOCOPIER ET À DISTRIBUER AUX JEUNES

- 1 La photo qui t'a été attribuée porte le n°...
- 2 Lorsque tu l'auras repérée dans l'exposition, tu la liras en suivant les étapes proposées dans la grille de lecture ci-dessous.
- 3 Note tes réponses dans la colonne de droite; ces notes te serviront lors des moments d'échanges qui suivront ce travail individuel.

**N. B.** Ce questionnaire peut éventuellement être utilisé pour d'autres activités présentes dans ce dossier.

1 Ce que je ressens	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Quelle impression générale cette photo produit-elle sur toi?</li></ul>	
2 Ce que je sais	
<p>Lis la légende qui accompagne la photo pour répondre aux questions suivantes.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Qui est l'auteur de cette photo?</li><li>• Quand a-t-elle été prise?</li><li>• Où a-t-elle été prise?</li><li>• Qui/Que représente-t-elle?</li></ul> <p>Si tu le souhaites, tu peux rechercher des informations complémentaires en consultant les panneaux explicatifs.</p>	

### 3 Ce que je vois

- Décris l'attitude des personnes et l'expression de leurs visages.
- Que font les personnes? Quelles relations entretiennent-elles?
- Décris la position de leurs corps, leurs gestes
- Que regardent les personnes?
- Où le-la photographe a-t-il-elle placé son appareil par rapport au sujet : en face, plus haut, plus bas?
- Y a-t-il quelque chose en dehors de l'image? Est-elle fermée?
- Y a-t-il des différences de netteté dans l'image?
- Est-ce une photo en noir et blanc ou en couleurs?
- Comment caractériser les couleurs utilisées?
- Quelles sont les couleurs dominantes?
- Comment caractériser la composition de l'image? Certaines lignes apparaissent-elles?

### 4 Ce que je comprends

- Recherche l'article de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui pourrait servir de légende à cette photo.
- Quelle est la visée de cette photo?
- En quoi s'agit-il d'une photo engagée?
- Quelle place réserve-t-elle au spectateur?

### 5 Ce que je retiens

- Quels sont les éléments présents sur la photographie qui t'ont permis de l'interpréter?
- Quels sont les éléments qui, selon toi, manquent sur cette photographie et qui pourraient la rendre plus facilement et plus rapidement compréhensible, lisible?
- La rapidité de lecture du contenu d'une photographie est-elle un avantage ou un inconvénient?
- Pourquoi le photographe a-t-il fait le choix de ne pas monter ces éléments?
- Quels droits sont ici bafoués et quels liens y a-t-il entre ces droits?

## ACTIVITÉ N° 7 :

# ON A LE CHOIX !



### PHOTOS ET THÉMATIQUES

Toutes selon les choix de l'encadrant-e et des jeunes

### ENTRÉE EN MATIÈRE

En donnant pour mission aux jeunes d'associer photos et titre de l'exposition *Droits dans les yeux*, cette activité permet, tout en explorant les significations de cet intitulé, de mettre en évidence les visées argumentatives de la photo qui sensibilise, informe, persuade, critique, incite à la réflexion et à l'action. Elle offre aussi l'occasion de souligner le rôle joué par la photographie et les photographes qui appuient le travail des ONG de défense des droits humains lorsqu'il s'agit d'identifier, de nommer, de dénoncer les violations des

droits humains. Dans cette perspective, elle permet d'aborder le droit à l'information (droit de savoir, de recevoir et de diffuser des informations), préalable indispensable à la liberté d'expression et de présenter la Déclaration universelle des droits de l'homme.

### DURÉE CONSEILLÉE

40 minutes

### PUBLICS VISÉS

Tous, particulièrement les 10-12 ans

### OBJECTIFS

- ✓ Établir un lien entre une photographie et la défense des droits humains.
- ✓ Repérer et formuler les messages explicites et implicites véhiculés par une photographie.
- ✓ Mettre en évidence le rôle sociétal du travail des photographes.

## ACTIVITÉ N° 7 :

# ON A LE CHOIX !

## DÉROULEMENT :

À la fin de la visite de l'exposition, l'encadrant-e propose aux jeunes de choisir une photo qu'ils associent au titre de l'exposition *Droits dans les yeux*. Il-Elle veillera à ce que chacun-e choisisse une photo qui n'a pas été exploitée dans les activités précédentes.

- Choisis la photographie qui t'a interpellé-e.
- En une phrase, formule la raison pour laquelle tu l'as sélectionnée.

## ÉTAPE 1 :

### INDIVIDUELLEMENT

Les jeunes circulent librement dans l'exposition afin de repérer leur photo.

## ÉTAPE 2 :

### EN GRAND GROUPE, SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT-E

- ➊ L'encadrant-e invite les jeunes à présenter à leurs pairs la photo choisie et à expliquer les raisons de leur choix.
  - Présente ta photo en exprimant au mieux les raisons de ton choix.
- ➋ Au fil des présentations, l'encadrant-e peut souligner le lien étroit qui, depuis ses débuts en 1961, rapproche Amnesty International et le travail des photographes.

Les questions suivantes peuvent être utilisées pour cadrer la discussion.

- Quels rapports entre cette photo et les droits humains ?
- Quels rapports entre cette photo et Amnesty International ?
- Pourquoi cette photo a-t-elle été choisie pour faire partie de l'exposition *Droits dans les yeux* ?

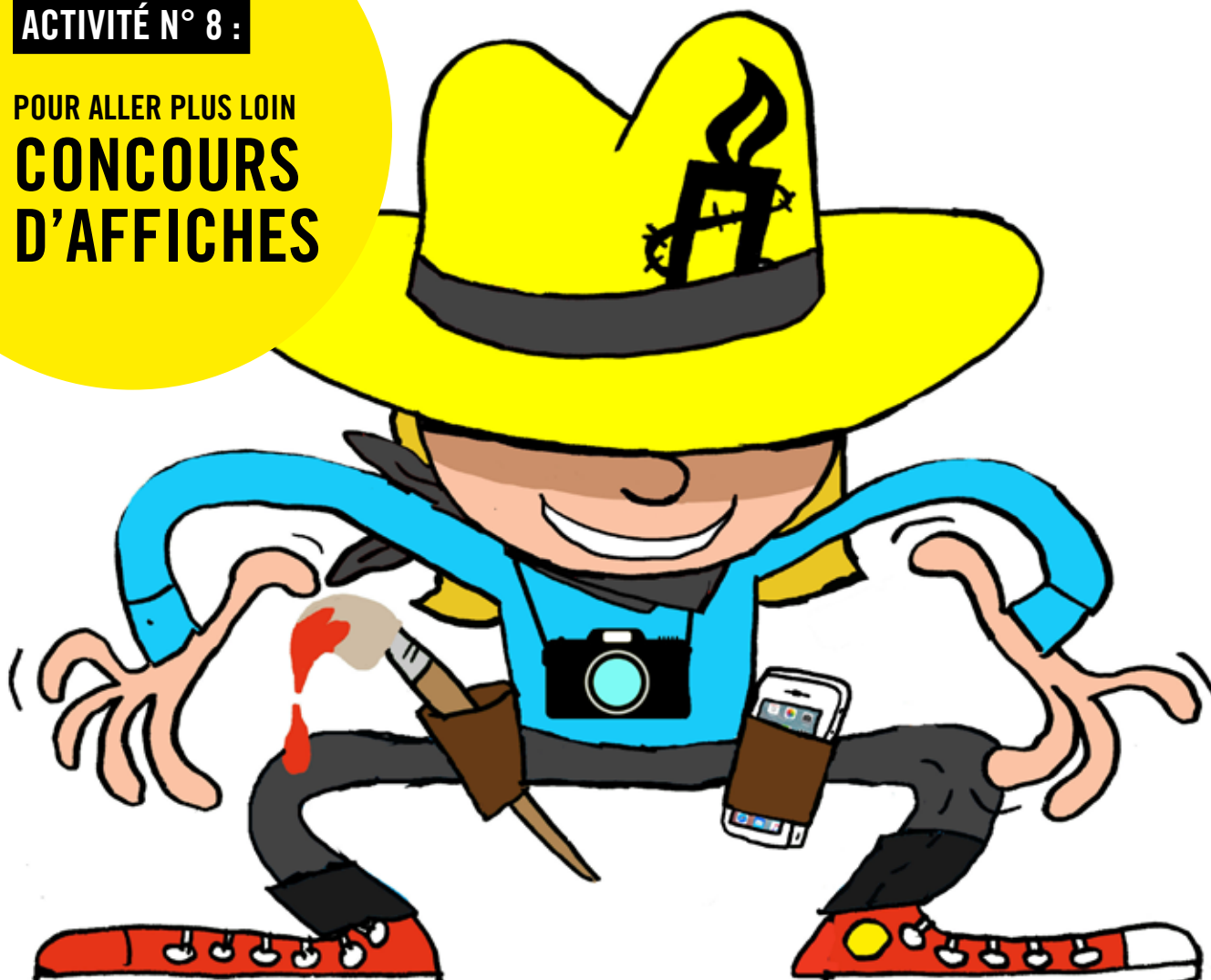
## VARIANTE :

### AVEC LES 10-12 ANS

L'encadrant-e propose aux jeunes de choisir une photo qui a retenu leur attention parce qu'elle les a ému-e-s, choqué-e-s, parce qu'il-elle-s ne l'ont pas comprise... et leur permet ainsi de s'investir personnellement, émotionnellement.

## ACTIVITÉ N° 8 :

# POUR ALLER PLUS LOIN CONCOURS D’AFFICHES



© Vincent Rif / Amnesty International

### DURÉE :

Long terme.

À réaliser après une visite de l'exposition *Droits dans les yeux*, une fois que les élèves ont bien cerné les différentes thématiques abordées dans l'exposition.

### PUBLIC VISÉ :

Tous.

### OBJECTIFS

- ✓ Vérifier les acquis des jeunes sur les différents thèmes liés aux droits humains.
- ✓ Favoriser la créativité et l'originalité.
- ✓ Découvrir comment faire passer efficacement un message par l'intermédiaire d'une affiche.

### MÉTHODE

Dessin/Écriture/Réflexion/Travail de groupe.

### MATÉRIEL

- ✓ Feuilles/Ordinateur si besoin (facultatif).
- ✓ Dossiers pédagogiques d'Amnesty International pour s'inspirer des faits et des chiffres sur les différentes thématiques abordées dans l'exposition.
- ✓ Tout autre matériel artistique utile à la réalisation de l'affiche.

## ACTIVITÉ N° 8 :

### POUR ALLER PLUS LOIN CONCOURS D’AFFICHES

# DÉROULEMENT :

- ❶ L’encadrant-e divise le groupe en petits groupes et demande à chaque groupe de réaliser une affiche sur un des thèmes abordés dans l’exposition (comme la liberté d’expression, le droit à l’éducation, la migration, la discrimination, etc.).

L’affiche doit contenir une photo ou un dessin représentatif du thème choisi, un slogan et un petit texte explicatif.

L’encadrant-e peut demander à chaque groupe de rédiger une « note d’intention », c’est-à-dire d’expliquer par écrit ses motivations, ses choix et méthodes pour réaliser l’affiche.

L’encadrant-e peut donner aux jeunes certains faits et chiffres donnés dans les dossiers pédagogiques d’Amnesty International pour les aider à créer leur slogan.

- ❷ Une fois les affiches terminées, le groupe peut :
- élire la meilleure affiche ;
  - les afficher dans l’école ou les locaux du mouvement de jeunesse ;
  - organiser une petite exposition avec visite guidée ;
  - les utiliser pour organiser une journée d’action ;
  - envoyer les photos de toutes les créations au programme jeunesse d’Amnesty International pour qu’il les publie sur :
    - › sa page Facebook Jeunes  
[www.facebook.com/amnestyjeunes](http://www.facebook.com/amnestyjeunes)
    - › son compte Instagram  
[www.instagram.com/amnestybefr](http://www.instagram.com/amnestybefr)
    - › son site internet [www.amnesty-jeunes.be](http://www.amnesty-jeunes.be)

## QUESTIONNAIRE

# POUR UNE APPROCHE DES PHOTOGRAPHIES PRÉSENTES DANS L'EXPOSITION

Il n'est évidemment pas question, dans ces quelques lignes, de donner une méthodologie complète d'analyse d'image, mais d'aider les encadrant-e-s à (se) poser quelques questions permettant d'en éclairer le sens.

Dans le cadre particulier de cette exposition, il nous a semblé préférable de privilégier l'analyse iconographique (phase de description et d'analyse iconographique) et de laisser de côté les éléments d'appréciation plastique. Il reste bien entendu possible de travailler sur l'image elle-même et sur le lien entre caractéristiques plastiques de l'image (composition, chromatisme, lumière...) et sens.

De nombreuses photos de cette exposition jouent sur le décalage entre ce qui est montré et la réalité des situations vécues (exemples : Didier Telemans : *Albinos*; Roger Job : *Roms*), rétablir le lien entre texte et image est ici essentiel.

## 1. APPROCHE SUBJECTIVE

L'enseignant invite les élèves à exprimer ce qui retient leur attention dans la photo, ce qu'elle leur dit, ce qu'elle signifie pour eux. Il admet les écarts et s'efforce de les faire justifier.

- Qu'exprime cette image pour vous ?

Cette question ouverte permet les jugements de valeur, l'expression des sentiments personnels d'adhésion ou de rejet...

- Par quoi commenceriez-vous votre description ? Pourquoi ?
- Qu'est-ce qui a tout de suite attiré votre regard ?
- Quelle impression générale cette photo produit-elle sur vous ?
- À quoi cette photo vous fait-elle penser ?
- Formulez à propos de la photo le plus de questions possible (Qui ? Que/Quoi ? Où, Quand ? Comment ? Pourquoi ?).

## 2. PRÉSENTER LA PHOTOGRAPHIE

- Titre :
- Auteur :
- Date :

- À quel genre appartient-elle ?

Il s'agit de déterminer, de manière large, à quelle catégorie l'image appartient : portrait (individu isolé, portrait de famille, portrait de groupe), paysage, photojournalisme, nature morte, photomontage...

### Quelques exemples

- **Portraits** : Gaël Turine : *SDF à Moscou*; Christophe Smets, *Excision*; Pascal Mannaerts : *Bhopal*.
  - **Portrait de groupe** : Colin Delfosse : *Katanga*.
  - **Photojournalisme** : Teun Voeten : *Filles disparues au Mexique*; Bruno Stevens : *Bédouins*; Bruno Stevens : *Sémira Adamu*.
  - **Paysage** : Pascal Mannaerts : *Pollution au Bangladesh*.
- Dans quel but cette photo a-t-elle été prise ? Documentaire, volonté de témoigner (photojournalisme), volonté artistique, souvenir personnel... ?
  - Si on l'ignore, quelles suppositions peut-on faire ?

## 3. LA DÉCRIRE

La phase de description individuelle pour différencier ce qui est de l'ordre de la description et ce qui est de l'ordre de l'interprétation. Essentielle, cette phase permet de nommer les constituants de l'image, mais aussi de découvrir des éléments qui ne nous « sautent » pas aux yeux (Teun Voeten : *Congo*).

- Que montre cette œuvre ?

Il s'agit :

- d'identifier les motifs et les nommer (personnage, animal, éléments naturels, objets...);
- de localiser les objets :
  - par rapport au champ de la photographie (en haut, en bas, à gauche, à droite),
  - par rapport à la profondeur (du premier plan au plan plus éloigné).
- Quels personnages sont représentés ? Que savons-nous

d'eux? Comment le savons-nous (sexe, âge, vêtements, époque)?

- Que font les personnages? Ont-ils des gestes entre eux, ou vers nous, les observateurs?
- Que regardent les personnages? Est-ce dans le champ? Le hors champ? Regardent-ils vers nous, les observateurs?

En ce qui concerne les personnages : établir les relations spatiales établies entre les personnages ou les divers motifs (ce personnage nous regarde [il établit un contact direct avec nous], il tourne son regard vers l'extérieur [hors champ]...

#### Variante 1

- Dites pour chaque personnage/personne : le sexe, l'âge, la classe sociale, la nationalité, la profession.
- Décrivez l'habillement, l'apparence physique, la position, le caractère, les sentiments, les relations aux autres personnages/personnes de la photo.

#### Variante 2

- De quels noms et adjectifs auriez-vous besoin pour décrire cette personne?
- Décrivez l'attitude de la personne et l'expression de son visage.
- Quelle relation entretiennent les personnes? Décrivez la position de leurs corps et leurs gestes.
- Quels sentiments expriment les personnes?
- Quels sont les groupes humains représentés?
- Quel point de vue le photographe a-t-il privilégié? Où l'appareil photographique est-il placé : face au sujet [frontalement], plus haut [plongée], plus bas [contre-plongée]?
- A-t-on l'impression que le photographe est très près de son sujet?
- Le sujet regarde-t-il le photographe?

S'interroger sur la position du photographe c'est aussi se demander ce qu'il a voulu nous montrer, nous suggérer [cf. approche iconographique].

#### **Quelques exemples**

- Plongée : Gaël Turine : *Erythrée*; Roger Job : *Roms (Belgique)*.
- Contre-plongée : Tim Dirven : *Roumanie*; Thierry Falise : *Birmanie, dentiste*; John Vinck : *Cambodge*.
- Frontalité : Christophe Smets : *Excision*; Pascal Mannaerts : *Bhopal*; Bruno Stevens : *Torture en Libye*; Tim Dirven : *Arménie*.

- Quelles sont les limites fixées à l'image [cadrage]?
- Quelle est l'échelle des plans? [gros plan : Roger Job : *Jeunes footballeurs*]
- La composition de l'image est-elle fermée [tout est dans l'image], y a-t-il quelque chose hors de l'image? [hors-champ : Gaël Turine : *Bowling*]
- D'où vient la lumière? [Colin Delfosse : *Chine*]
- Comment se distribue-t-elle dans l'image? [Pascal Mannaerts : *Veuves en Inde*]
- Quels effets [ombre, pénombre, lumière douce, violente; contraste clair-obscur...] crée-t-elle? [Colin Delfosse : *Katanga*]
- Y a-t-il des différences de netteté dans l'image [profondeur de champ]? [Roger Job : *Jeunes footballeurs*]; Gaël Turine : *SDF à Moscou*]
- Est-ce un travail en noir et blanc (valeurs de gris), en couleurs? Comment caractériser les couleurs utilisées? Quelles sont les couleurs dominantes? (caractéristiques chromatiques) (Pascal Mannaerts : *Veuves en Inde*; Tim Dirven : *Arménie*)
- Comment caractériser la composition (l'organisation des éléments de l'image) : symétrique, oblique, circulaire, en triangle...? Certaines lignes paraissent-elles dominer?

#### **Quelques exemples**

- Oblique : John Vinck : *Cambodge*
- Accentuation perspective : Gaël Turine : *SDF à Moscou*

#### **4. APPROCHE ICONOGRAPHIQUE (OU INTERPRÉTATIVE)**

- Au terme de cette description, que peut bien représenter cette image, à quoi se rapporte-t-elle? Qu'est-ce qui fait sens dans cette image?

#### **5. RELANCE VERS LES THÉMATIQUES DE L'EXPOSITION**

- Dans quel but cette photo a-t-elle été prise? Que veut-elle montrer, susciter?
- Quelle est la visée de cette photo? En quoi s'agit-il d'une photo engagée?
- À qui s'adresse cette photo?
- Quelle est la place attribuée au spectateur?
- Situez-la politiquement, socialement, économiquement.
- Pourquoi cette photo a-t-elle été choisie pour faire partie de l'exposition *Droit dans les yeux*?



- Quels rapports entre cette photo et les droits humains?
- Quels rapports entre cette photo et Amnesty International?
- Quel article de la DUDH cette photo pourrait-elle illustrer?
- Trouvez un article de la DUDH qui pourrait servir de légende à la photo.
- Donnez un titre à cette photo.

## 6. PROLONGEMENTS

### Imaginer

- Dis les bruits, les odeurs.
- Que s'est-il passé avant la scène représentée? Que se passera-t-il après?
- À qui ou à quoi t'identifies-tu dans l'image? Raconte ta vie à la première personne.
- Imagine le monologue intérieur d'une personne présente sur la photo.
- Imagine un dialogue entre les personnages représentés.

### Organisation plastique de l'image et sens

Si l'on désire terminer par une approche des caractéristiques plastiques de l'image, repartir de ce qui avait été exprimé au départ et relier caractéristiques plastiques de l'image et jugements initiaux.

## 7. EXEMPLE D'ANALYSE PHOTOGRAPHIQUE



© Tim Dirven. *Des enfants Roms sur une carcasse de voiture, août 2010, Roumanie*

Un portrait de groupe où chacun joue son rôle

### A. Une description

Un groupe d'enfants (6), des garçons, sur le toit d'une carcasse de voiture; à côté de celle-ci, deux enfants dont un que l'on devine plus qu'on ne le voit, deux bras tendus aux poings serrés témoignant seuls de sa présence. Chaque enfant adopte une attitude différente :

indifférence, curiosité, défi, manifestation de puissance... Du moins, est-ce ainsi que nous les percevons.

La carcasse se trouve au bord d'une route forestière; un campement est visible sur la gauche de la photo. On est en lumière du jour, la profondeur de champ qui règle la netteté de l'image est grande.

### B. Les choix du photographe

Tim Dirven choisit de centrer son regard sur le groupe situé sur le toit de la voiture et accentue les attitudes de chacun des enfants par un effet de contre-plongée. Il travaille en lumière naturelle sans effets de contraste et choisit une profondeur de champ révélant leur environnement.

Ces choix auraient pu être différents : un cadrage serré sur les quatre enfants du groupe principal et l'abandon d'un plan large, le choix d'un noir et blanc aux contrastes marqués voire même un tirage imitant le gros grain des photos anciennes. Quelles auraient été alors nos perceptions?

### C. Un jeu

Tim Dirven n'est pas là pour orienter et construire nos perceptions, mais pour saisir et accentuer ce qui est d'abord un moment dans la relation entre photographe et photographié : le jeu des attitudes.

### Ressources

- HUSSON Jean-Marie (2003), *Enseigner l'image. Réflexions sur les enjeux et les méthodes de la communication pédagogique*, CRDP de Poitou-Charente.
- VADUREAU S. (1998), *Pour un enseignement spécifique à l'image et aux médias*, L'École des Lettres, n° 11, collèges, 3-24.
- Décryptimages, portail d'éducation culturelle. En ligne : <http://www.decryptimages.net>.
- Écrits et ressources sur l'image : Surlimage. En ligne : <http://www.surlimage.info>

# RESSOURCES POUR L'ENCADRANT-E

## DOSSIERS PÉDAGOGIQUES ET DOSSIERS D'EXERCICES

### Amnesty International Belgique francophone.

- Dossier pédagogique, *Regards sur Amnesty International et les droits humains*, 2015.
- Dossier pédagogique, *Stop torture*, 2014.
- Dossier pédagogique, *Mon corps, mes droits*, 2013.
- Dossier pédagogique, *La peine de mort*, 2013.
- Dossier pédagogique, *Attention : enfants-soldats !*, 2012.
- Dossier pédagogique, *La liberté d'expression*, 2011.
- Dossier pédagogique, *Les réfugiés aussi ont des droits, Welcome, un film de Philippe Loiret*, 2010.
- Dossier pédagogique, *Pour un monde sans discrimination, disons « stop à l'exclusion ! », Les roms aussi ont des droits fondamentaux*, 2010.
- Dossier pédagogique, *Exigeons la dignité* (droits économiques, sociaux et culturels), 2009.
- Dossier pédagogique, *Convention relative aux droits de l'enfant* (pour l'enseignement primaire), 2009.

**Les télécharger en ligne :** [www.amnesty-jeunes.be](http://www.amnesty-jeunes.be) — Rubrique « Le coin des profs ».

**Les commander :** Formulaire de commande à remplir en ligne : [www.amnesty.be/inscriptions](http://www.amnesty.be/inscriptions)

### Autres sources

De nombreux outils pédagogiques sur l'asile et la migration réalisés par différentes organisations sont disponibles sur le site internet de la Plateforme Refugees Welcome (dont Amnesty International fait partie) : <http://www.refugees-welcome.be/category/agir/>

## MATÉRIEL DE SENSIBILISATION

### Amnesty International Belgique francophone.

- *Passeport des droits humains* (DUDH illustrée par Folon), 2015.
- Livret, *Répondre facilement à 10 préjugés sur la migration*, 2015.

**Les commander :** formulaire de commande à remplir en ligne : [www.amnesty.be/inscriptions](http://www.amnesty.be/inscriptions)

## PLUS D'INFORMATIONS SUR AMNESTY INTERNATIONAL

### Histoire, mission et fonctionnement d'Amnesty International

- [www.amnesty.be](http://www.amnesty.be), Rubrique « Qui sommes nous? ».
- [www.amnesty-jeunes.be](http://www.amnesty-jeunes.be), Rubrique « Informe-toi ».

## AUTRES RESSOURCES ACTUALISÉES SUR LES DROITS HUMAINS PAR PAYS ET PAR THÉMATIQUE

### Par pays

- Les droits humains par pays : [www.amnesty.be](http://www.amnesty.be), Rubrique « Je veux m'informer »/« Par pays ».
- Rapport Annuel 2014-2015 d'Amnesty International, la situation des droits humains dans le monde : <http://www.amnesty.be/je-veux-m-informer/rapports-annuels/rapport-annuel-2014-2015/>

### Par thématique

- Informations actualisées et détaillées sur les différentes thématiques abordées dans cette exposition et liées aux droits humains : [www.amnesty.be/](http://www.amnesty.be/) « Par thème ».

## TEXTES DES DROITS HUMAINS

- *Déclaration universelle des droits de l'homme* : [www.un.org/fr/documents/udhr/](http://www.un.org/fr/documents/udhr/)
- *Convention internationale des droits de l'enfant* : [www.droitsenfant.org/convention/](http://www.droitsenfant.org/convention/)

## AMNESTY INTERNATIONAL ET LES PHOTOGRAPHES

*Droits de regards. 1961-2011 : Amnesty et les photographes* (2011), Arles, Actes Sud (Photo Poche Société).

# PASSEZ À L'ACTION !



© Amnesty International

Tout au long de l'exposition *Droits dans les yeux*, les jeunes ont pu voir des photos qui les ont choqués, surpris, émus ou qui les ont particulièrement touchés. Ils ont la possibilité de convertir ces émotions en actions plus concrètes. La fin de l'exposition ne signifie donc pas la fin de leur engagement pour les droits humains : le programme jeunesse d'Amnesty International propose toute une série d'actions qu'ils peuvent réaliser selon leur envie et leurs possibilités afin de venir en aide à des individus en danger dans le monde entier.

## QU'EST QU'UN INDIVIDU EN DANGER ?

Les individus en danger viennent de toutes les régions du monde : ils sont en danger parce qu'ils sont journalistes, militants, avocats ou tout simplement parce qu'ils ne sont pas d'accord avec leur gouvernement. Ils sont poursuivis ou menacés par les autorités en raison de leurs opinions, de leur religion, de leur orientation sexuelle, de leur appartenance à une communauté, de leur genre... Ils courent un danger d'emprisonnement, de procès inéquitables, de mort et d'autres violations des droits humains internationaux et du droit humanitaire. Lorsqu'une personne ou un groupe de personnes est dans une situation représentant un danger immédiat (exécution imminente, risques de torture, état de santé alarmant, etc.), Amnesty International lance des actions auprès des citoyens pour se mobiliser massivement et faire pencher la balance du côté de la justice.

## LES INDIVIDUS EN DANGER ONT BESOIN DE SOUTIEN !

Ces individus, femmes, hommes, groupes, jeunes et moins jeunes ont un point commun : leurs droits humains sont bafoués, ils sont en danger et ont plus que jamais besoin de soutien.

Dans le cadre de l'exposition *Droits dans les yeux*, Amnesty International propose à l'ensemble des visiteurs d'agir en faveur

des individus en danger qu'elle soutient au quotidien, en signant des pétitions pour faire pression sur les autorités concernées. Pour recevoir une pétition à signer, il suffit de composer le 3737 sur son GSM et d'envoyer le message « DDY » et son e-mail. Lors de la signature en ligne de la pétition, il sera demandé aux jeunes d'indiquer leur date de naissance.

Le programme jeunesse propose également tout au long de l'année des actions à réaliser avec les jeunes en faveur d'individus en danger dont les droits humains sont bafoués. Qu'ils aient quelques minutes, quelques jours ou plusieurs mois à leur consacrer, il leur est possible de leur montrer leur soutien. Il est notamment proposé aux jeunes non seulement de signer des pétitions mais aussi d'écrire des lettres pour faire pression sur les autorités concernées, d'envoyer des messages/dessins de soutien aux personnes en danger, ou d'organiser des actions de sensibilisation pour faire connaître la situation de ces personnes.

**Pour agir concrètement aux côtés d'Amnesty International et connaître les actions en cours de son programme jeunesse, rendez-vous sur : [www.amnesty-jeunes.be](http://www.amnesty-jeunes.be), Rubrique « Engage-toi » et sur [www.amnesty.be/inscriptions](http://www.amnesty.be/inscriptions)**

**Et pour suivre en direct les actions d'Amnesty International avec les jeunes : [www.facebook.com/amnestyjeunes](https://www.facebook.com/amnestyjeunes)**

**3737**

0,15€ / SMS envoyé

**Envoyez DDY+ votre adresse e-mail par SMS au 3737 et recevez notre pétition via mail.**

# TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos . . . . .	p. 2
Introduction . . . . .	p. 3
Activité 1 . . . . .	p. 5
Activité 2 . . . . .	p. 7
Activité 3 . . . . .	p. 9
Activité 4 . . . . .	p. 11
Activité 5 . . . . .	p. 13
Activité 6 . . . . .	p. 15
Activité 7 . . . . .	p. 19
Activité 8 . . . . .	p. 21
Pour une approche des photographies présentes dans l'exposition . . . . .	p. 23
Ressources pour l'encadrant-e . . . . .	p. 26
Passez à l'action . . . . .	p. 27



Ce parcours pédagogique a été réalisé par les élèves et professeurs du Campus pédagogique (Mons) de la Haute Ecole en Hainaut :

Séphora Benabdelhoued, Marion Beugnies, Julie Buchet, Justine Cousin, Henri-Jean Dautrepe, Louise Debaisieux, Valentine Delrue, Anaïs Fensie, Anissa Ghoul, Sarah Halleux, Marie Reinhart, Gwendoline Rouchy, Ophélie Sutter, Éva Vacca, Mélissa Veronnez, Mélissa Anderlin, Florence Brasseur, Sophie Collard, Philippe Depreay, Marie-Colline Leroy, Didier Raimond, Hélène Van Comelbke, Maryse Verhaert.

Amnesty International Belgique francophone tient à les remercier chaleureusement pour leur implication dans ce projet, et remercie Florence Brasseur pour tout le travail effectué.

Photo de couverture : ©John Vink.

Coordination et relecture : Marine Jeannin, responsable du programme jeunesse d'Amnesty International Belgique francophone.

Une publication du programme  
jeunesse d'Amnesty International  
Belgique francophone.

S'INFORMER ET AGIR



[www.amnesty-jeunes.be](http://www.amnesty-jeunes.be)

NOUS CONTACTER



[jeunes@amnesty.be](mailto:jeunes@amnesty.be)



+32 (0)2/538 81 77

NOUS SUIVRE



[facebook.com/amnestyjeunes](https://facebook.com/amnestyjeunes)



[instagram.com/amnestybefr](https://instagram.com/amnestybefr)



[twitter.com/amnestybe](https://twitter.com/amnestybe)



[youtube.com/amnestybe](https://youtube.com/amnestybe)

DEVENIR MEMBRE



[aider.amnesty.be/a/mon-don](https://aider.amnesty.be/a/mon-don)

Editeur responsable : François Graas, rue Berckmans, 9, 1060 Bruxelles

Avec le soutien de

[lavenir.net](http://lavenir.net)

rtbf

AMNESTY  
INTERNATIONAL

